

Juste Terre!

mensuel n° 222 | septembre 2025



La dette écologique, un défi majeur pour la COP30

La dette écologique désigne la responsabilité historique des pays industrialisés dans le dérèglement climatique. Les chiffres sont éloquentes : près de 80% des émissions historiques de CO2 proviennent des pays du G20, notamment la Chine, les États-Unis et l'Union européenne, tandis que les pays les plus pauvres n'y ont contribué qu'à hauteur de 4%.

Cette disparité révèle un paradoxe cruel : les nations les plus vulnérables aux changements climatiques sont celles qui y ont le moins contribué. Pendant que les pays riches ont bâti leur prospérité sur l'exploitation intensive des ressources fossiles, les pays du Sud subissent aujourd'hui les conséquences les plus dramatiques du réchauffement.

Le Vatican a remis au goût du jour la notion de dette écologique. Il propose ainsi une approche révolutionnaire :

reconnaître cette dette écologique et l'articuler avec la crise de la dette financière qui étouffe les pays en développement. Car comment demander à des nations, qui consacrent plus de ressources au remboursement de leur dette qu'à la santé ou à l'éducation de leurs citoyens, d'investir massivement dans la transition écologique ?

La COP30 doit dépasser les déclarations d'intention pour établir une véritable justice climatique. Cela implique non seulement des mécanismes de compensation, mais aussi une refonte de l'architecture financière internationale qui reconnaisse le crédit écologique dû aux pays du Sud.

L'urgence climatique ne peut plus ignorer cette dimension de justice. Il est temps d'assumer collectivement cette dette écologique pour construire un avenir viable pour toutes et tous. Avec nos partenaires brésiliens et péruviens, nous la défendrons lors de la prochaine COP30, au Brésil, en novembre 2025.

Édito

© Valérie Martin
directrice de la communication





Agro é Fogo, gardien des territoires brésiliens

⊕ **Quentin Minsier**, chargé de communication



Incendies criminels afin d'expulser les indigènes de leur territoire, assassinats de paysan.ne.s qui refusent de céder leur terre ancestrale... Au Brésil, l'agro-industrie, avec la complicité d'une partie des autorités, fait partie des principaux commanditaires de ces actes criminels. Leur objectif ? Accaparer les terres des communautés locales pour y développer des élevages intensifs de bétail ou des champs de soja destinés à l'exportation.

Face à cette violence organisée, Agro é Fogo, partenaire d'Entraide et Fraternité, rassemble plus de 30 mouvements sociaux qui unissent leurs forces afin de défendre les terres, les droits et le mode de vie des peuples vivant en Amazonie mais aussi dans le Cerrado et le Pantanal.

Accompagner les communautés locales à mieux se défendre

Ces derniers mois, Agro é Fogo a accompagné les communautés

locales à la création de brigades d'intervention dont l'objectif est de lutter contre les incendies criminels.

Ces brigades ont ainsi été équipées (casques, gants résistants aux flammes, pompes à eau, etc.) et formées aux différentes méthodes de prévention et d'extinction du feu.

Agro é Fogo a également élaboré des protocoles communautaires de sécurité afin de faire face aux menaces et

agressions récurrentes de l'agro-industrie. Plus de 400 paysan.ne.s ont bénéficié de cet accompagnement.

Visibiliser pour mieux sensibiliser

Pour Agro é Fogo, mettre en lumière les réalités vécues par les communautés locales – souvent ignorées ou invisibilisées – est une étape essentielle pour susciter le soutien des citoyen.ne.s. Plusieurs initiatives ont ainsi vu le jour pour porter leur voix :

- Des vidéos, réalisées par les jeunes, racontent les menaces auxquelles ils font face mais aussi les solutions locales mises en œuvre face à l'agro-industrie.



- Un dossier d'analyse sur les incendies criminels et les conflits fonciers a été diffusé dans plusieurs régions du Brésil et même en Europe. Il est devenu une ressource de référence pour les chercheur-euse-s, journalistes et organisations de la société civile.
- Un manuel a été publié pour déconstruire les récits dominants de l'agro-industrie et fournir aux communautés des outils d'analyse critique.
- Une série de podcasts « Sur les traces du feu », produite en partenariat avec *Le Monde diplomatique Brésil*, a permis de toucher un large public à travers le pays.



Des luttes locales, une résistance globale

Agro é Fogo a noué de nouveaux partenariats avec des organisations sud-américaines et asiatiques (notamment en Indonésie) qui accompagnent également des communautés indigènes face aux incendies criminels et aux agressions de l'agro-industrie.

Ces collaborations ont permis d'échanger sur les défis communs, mais aussi et surtout, de partager les réussites afin de renforcer la lutte des communautés indigènes.

Défendre la vie, ensemble

Aujourd'hui, l'une des priorités d'Agro é Fogo est de porter la voix des communautés locales jusqu'à la COP30 et de se mobiliser contre l'accord UE-Mercosur, afin que les droits des peuples passent avant les intérêts de l'agro-industrie.

Entraide et Fraternité continuera de soutenir et renforcer le combat essentiel d'Agro é Fogo. Un véritable combat pour la justice et la vie.



Formation d'une brigade d'intervention contre les incendies criminels

CPT Goiás : résistance dans la capitale de l'agro-industrie

Entraide et Fraternité soutient aussi la CPT Goiás, qui défend les communautés paysannes dans la région de Goiás, considérée comme la capitale de l'agro-industrie au Brésil.

La CPT Goiás a fourni ces derniers mois une assistance juridique directe à quinze communautés. Parmi les luttes marquantes, les communautés quilombolas de Levantado et Extrema se sont opposées avec détermination à la société minière Calbrax.

Parallèlement, la CPT Goiás a formé les paysan-ne-s à l'agroécologie, permettant à 180 familles de se nourrir de manière saine et durable. 24 sources d'eau, qui étaient polluées ou asséchées, ont aussi été restaurées, offrant un accès à une eau potable à plus de 480 familles. La participation des jeunes aux différentes actions s'est accrue, garantissant la pérennité de la résistance paysanne à Goiás.



L'Amazonie pour témoigner des défis de la COP30

⊕ *Jean-François Lauwens, responsable du Service politique*

La COP30 se tiendra en Amazonie en novembre : l'occasion pour nos partenaires du Brésil et du Pérou de dénoncer l'exploitation des ressources naturelles qui, parfois même au nom de la transition, continue de saccager la vie et la biodiversité des pays du Sud. Et d'augmenter notre dette écologique à leur égard.



Si l'histoire des COP a été marquée par le Protocole de Kyoto (1997) ou les Accords de Paris (2015), les dernières années n'ont pas donné lieu à des développements enthousiasmants. C'est même plutôt le contraire : publié en juin, un rapport d'un groupe d'experts du climat estime que la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C (l'objectif de Paris) n'est tout simplement plus atteignable ! Malgré les COP, les émissions de CO₂ continuent de grimper alors qu'elles devraient depuis longtemps avoir commencé à suivre le chemin inverse. Bref,

nous sommes passés d'un objectif à atteindre à la recherche de solutions pour atténuer l'inéluctable...

Dette écologique et extractivisme

Alors, dans ces conditions, il est difficile d'imaginer que, subitement, serait possible ce qui ne l'a pas été depuis des décennies. Tout récemment, la conférence de Séville sur le financement du développement et la réunion de Bonn préparatoire à la COP ont mis en évidence l'incapacité des pays riches à prendre des mesures fortes tant en termes de lutte contre le dérèglement

« Les États pollueurs sont responsables »

Le 23 juillet, la Cour internationale de justice (CIJ), à La Haye, a pris une décision historique. Sur plainte du Vanuatu (une île du Pacifique menacée de disparition par la montée des eaux provoquée par le réchauffement climatique), la CIJ a considéré que les États qui ne respectent pas leurs obligations climatiques sont responsables de leurs actes et sont dans l'illégalité. Ce qui entraîne une obligation de réparation de leur part ! Même si cet avis n'est pas contraignant, il menace désormais les pays riches de procédures en réparation. Et place pour la première fois la justice climatique sur le même plan que le respect des droits humains.

climatique que sur la dette des pays du Sud.

Deux sujets qui sont liés au travers de la notion de « dette écologique » réactualisée par le pape Léon XIV, qui a explicitement demandé aux participants de la COP30 « *de réfléchir ensemble à une possible remise de la dette publique et de la dette écologique* ». De quoi s'agit-il ? Du fait qu'à côté de la dette financière contractée par

Nos partenaires à la COP30

Même si l'on a tendance à la réduire au Brésil, la forêt amazonienne recouvre le territoire de neuf pays. Lors de la COP30 et du Sommet des peuples, organisé en parallèle afin de promouvoir des modèles de développement plus justes, les partenaires d'Entraide et Fraternité dans la région seront présents pour faire entendre leur voix : Agro é Fogo (Brésil), la CPT Goiás (Brésil) et le MOCCIC (Mouvement citoyen face au changement climatique, Pérou).



Manifestation contre l'industrie fossile qui met en péril la planète

les pays du Sud à l'égard de ceux du Nord, il existe celle, écologique, que les pays riches « doivent » aux pays appauvris. Ces pays qui, non seulement, ne participent que marginalement aux émissions de CO₂, mais aussi qui voient leurs ressources naturelles (sur) exploitées par le Nord (Chine et Inde comprises) à des fins consuméristes.

Un lieu symbolique

La tenue de cette COP30 à Belém, ville pauvre aux portes de l'Amazonie, poumon de la planète, est un puissant symbole après celles tenues dans des pays riches vivant des énergies fossiles (Émirats arabes, Azerbaïdjan...). L'Amazonie fait partie de ces endroits particulièrement exposés à la dette écologique : non seulement, sa biodiversité souffre terriblement des dérèglements climatiques, mais la déforestation fait rage et ses

terres sont détruites et exploitées par les multinationales. Cette question des ressources naturelles et de l'accès à la terre est en passe de devenir centrale : à Belém, il sera fortement question de l'extractivisme. L'extractivisme qui consiste à exploiter les ressources naturelles à des fins consuméristes, y compris ce que l'on appelle l'extractivisme vert, à savoir les dégâts causés au nom de la

décarbonation et de la transition... juste (par exemple, la production de panneaux photovoltaïques ou de batteries pour voitures électriques sollicite les mêmes terres rares que la production de smartphones ou d'ordinateurs). C'est à coup sûr l'enjeu majeur des années à venir et c'est celui qui, partout sur la planète, met nos partenaires, aussi divers soient-ils, devant les mêmes défis.

Le retour de la marche climat

Le 5 octobre, en prélude à la COP30, nous rejoindrons les milliers de citoyen·nes qui descendront à nouveau dans la rue pour interpeller le gouvernement. Parce que, sous prétexte de soutenir l'économie, le gouvernement continue d'utiliser notre argent pour faire des cadeaux

fiscaux aux « grands pollueurs ». Unissons nos voix - et nos pas - pour exiger du gouvernement qu'il nous écoute, nous, et pas les grands pollueurs.

Plus d'informations : coalitionclimat.be/marche-climat/



Dette écologique : l'heure de rendre des comptes

La dette écologique est au cœur des inégalités mondiales. Alors que les pays les plus riches ont historiquement épuisé les ressources de la planète et produit la majeure partie des émissions de gaz à effet de serre, ce sont les pays les plus pauvres qui paient aujourd'hui le prix fort du changement climatique. Malgré des discours internationaux répétés, comme lors de la récente conférence de Séville sur le financement du développement, peu d'actions concrètes viennent apaiser cette injustice.

Qu'est-ce que la dette écologique ?

La dette écologique désigne les déséquilibres environnementaux et économiques entre le Nord et les pays du Sud.

Elle s'appuie sur un constat : 80% des émissions historiques de gaz à effet de serre

proviennent des pays du G20 (États-Unis, Chine, Union européenne...), tandis que les pays les moins industrialisés n'en sont responsables qu'à hauteur de 4%. Pourtant, ce sont bien ces derniers qui subissent de plein fouet les conséquences du changement climatique.

Ce déséquilibre environnemental

vient s'ajouter à une crise de la dette financière plus ancienne, héritée du colonialisme et de la dépendance aux institutions financières internationales. De nombreux pays du Sud doivent aujourd'hui consacrer davantage de ressources au remboursement de leur dette qu'à la santé, à l'éducation ou à la lutte contre le réchauffement climatique. On parle alors d'un double fardeau : écologique et financier.

Un sommet sans réponses concrètes

À la conférence sur le financement du développement de Séville, organisée par les Nations Unies du 30 juin au 03 juillet, les attentes étaient fortes. Les ONG et acteurs de la



Manifestant avec une pancarte «La jungle brûle et vous ne faites que regarder»



société civile espéraient une refonte en profondeur de l'architecture financière internationale.

Malgré les discours affichant de bonnes intentions, les résultats ont été largement décevants.

Aucune avancée significative n'a ainsi été obtenue : pas de mécanisme contraignant, pas de convention internationale sur la dette, et peu de mesures réellement nouvelles, hormis quelques promesses d'études et de coordination technique.

L'Union européenne elle-même a été pointée du doigt pour avoir bloqué des réformes ambitieuses, notamment la création d'un mécanisme multilatéral de gestion des dettes souveraines. Une opportunité manquée de

remettre de la justice dans un système qui, en l'état, perpétue les inégalités.

Un système au bord de l'effondrement

Les données les plus récentes donnent pourtant la mesure de l'urgence. En 2023, 921 milliards de dollars ont été versés par les pays du Sud pour le service de leur dette, soit presque le double du montant enregistré dix ans plus tôt.

Plus de 3,4 milliards de personnes vivent dans des pays qui consacrent plus d'argent à rembourser leur dette qu'à leurs services sociaux de base.

En Zambie, par exemple, les hôpitaux manquent de médicaments, les écoles ferment faute d'enseignants, et le coût de la vie explose.

« Les citoyens ordinaires paient le prix dévastateur d'accords auxquels ils n'ont jamais consenti. »

Mputa Ngalande,
Coordinateur national de la Fight
Inequality Alliance en Zambie

Des voix s'élèvent, timidement

Malgré cette inertie globale, certaines initiatives émergent. Le pape Léon XIV, dans un message vidéo adressé à des universitaires brésiliens, a relancé l'appel à une remise de la dette publique et écologique, en préparation de la COP30. Il a réaffirmé l'importance d'une justice écologique et sociale



Décodage

portée par les universités et les mouvements citoyens.

Dans le prolongement, le Dicastère (« ministère » au Vatican) pour le Développement humain intégral a proposé une nouvelle architecture financière mondiale qui intégrerait un « crédit écologique » en faveur des pays les plus touchés par les désastres climatiques.

Quant à l'Espagne, elle a mis en place un mécanisme innovant : la conversion annuelle de 60 millions d'euros de dette en investissements sociaux et environnementaux, touchant des secteurs comme l'éducation, la santé ou la transition énergétique. Une initiative louable mais encore marginale à l'échelle mondiale.

Deux revendications urgentes

Face à l'inaction persistante et à la gravité de la situation, deux revendications majeures doivent aujourd'hui être portées avec force :

- 1 L'annulation inconditionnelle des dettes insoutenables, pour libérer les ressources nécessaires afin de permettre aux pays concernés de garantir les droits humains fondamentaux, de faire face à l'urgence climatique et de construire des sociétés plus égalitaires.
- 2 La création d'une convention-cadre internationale sur la dette souveraine, portée par les Nations unies, qui établirait des règles justes, équitables, transparentes et applicables à tous, et permettrait de prévenir les crises de manière durable.

Sans justice climatique, pas de justice tout court

Le risque est grand que la solidarité internationale recule. Pourtant, elle est plus nécessaire que jamais. À l'heure où certains États augmentent leurs budgets de défense jusqu'à 5% du PIB, l'aide publique au développement plafonne à 0,48% en Belgique, loin de l'objectif de 0,7% fixé il y a... plus de 50 ans.

Pourtant, la coopération internationale contribue elle aussi à la paix, en finançant la santé, l'éducation, l'alimentation. La dette écologique nous rappelle que la justice environnementale et sociale sont indissociables. Il est temps de la reconnaître pleinement, et d'agir en conséquence. Car sans justice pour le climat, il n'y aura pas de justice pour les peuples.



ENTRAIDE &
FRATERNITÉ
ACTION
VIVRE ENSEMBLE

Juste Terre!

mensuel
de l'ASBL Entraide et Fraternité et
de l'ASBL Action Vivre Ensemble
(ne paraît pas en juillet et en août)

Siège

rue du Gouvernement Provisoire, 32
1000 Bruxelles | T 02 227 66 80
info@entraide.be
info@vivre-ensemble.be
www.entraide.be
www.vivre-ensemble.be

Suivez-nous



Dans un souci d'équité, le magazine s'efforce de privilégier l'écriture inclusive.

Conception - coordination

C. Houssiau, V. Martin, Q. Minsier

Éditrice responsable

Axelle Fischer

Studio et imprimerie

Snel à Vottem, Belgique



Crédits photos

Entraide et Fraternité
Action Vivre Ensemble
(sauf mention contraire)

Ce papier est issu de forêts gérées durablement.



Avec le soutien de



Belgique

partenaire du développement



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Les deux ASBL sont habilitées à recevoir des legs par testament.